



Schweizerischer Matchschützenverband

Association Suisse de Match

Associazione Svizzera di Match

Règlement des Championnats suisses de match par équipe (CSME) des disciplines olympiques ISSF. **Valable à 2008 et suivant.**

1. But

Afin de promouvoir le tir de match national par équipes, l'Association suisse de match (ASM) organise chaque année les Championnats suisses de match par équipe (CSME).

Les disciplines non olympiques ont lieu pendant les années impaires et les disciplines olympiques durant les années paires.

Les disciplines non olympiques sont régies par un règlement ad hoc.

2. Disciplines olympiques et disciplines ISSF de pistolet standard

Les disciplines suivantes se déroulent par équipe de trois tireurs (Règles ISSF):

2.1 Fusil 50m hommes / femmes, juniors – 60 coups couché

(les 40 premiers coups comptent également pour le concours 3 x 40 des tireurs qui participent au match à trois positions).

2.2 Fusil 50m hommes (femmes) / juniors – 3x40

2.3 Fusil 50m femmes / juniors – 3x20

(Si les inscriptions n'atteignent pas un minimum de 5 équipes (Règles ISSF), les femmes / juniors sont attribuées au fusil standard petit calibre 3x40 des hommes / juniors).

2.4 Pistolet 50m hommes / femmes / juniors – 60 coups

2.5 Pistolet vitesse 25 m hommes / juniors – 30/30 coups

2.6 Pistolet standard 25 m hommes / juniors – 60 coups

2.7 Pistolet 25 femmes / juniors femmes – 60 coups

(S'il n'y a pas au moins 5 équipes participantes, le concours n'a pas lieu)

3. Date des championnats / Installation de tir

En règle générale, les Championnats suisses de match par équipes (CSME) ont lieu le **1^{er} ou le 2^e samedi du mois d'août**, à l'installation de tir Guntelsey, à Thoune.

4. Droit et taxe de participation

Toutes les Sous-associations (SA) de l'Association suisse de match (ASM), sociétés cantonales et Sous-fédérations (SCT/SF de la FST) qui ont payé dans l'année la cotisation annuelle collective de l'ASM jusqu'au **15.6.** (inscription nominale au CSME) sont admises à participer.

Chaque équipe doit par ailleurs verser une taxe de tir de CHF 150.- par équipe

(compris la contribution de sport et formation et la distinction individuelle de chaque participant).

La taxe de tir doit être versée sur le compte de chèque postal 80-18578-0 de la "Raiffeisenbank Zürcher Oberland", 8610 Uster, en faveur de la "Schweizerischer Matchschützenverband", IBAN CH79 8147 1000 0021 4211 5.

Deux équipes de trois tireurs au maximum sont admises par SA-ASM ou SCT/SF de la FST. Un même tireur fusil ne peut être engagé que dans une seule discipline, excepté pour 50 m couché / match à trois positions. **Pistolet commencement multiple (samedi / dimanche) permet.**

Les participants doivent être licenciés dans la discipline concernée par la Fédération sportive suisse de tir. Aucune taxe de sport et de formation selon les Prescriptions de tir de la FST ne sera perçue.

5. Munitions

5.1 La munition est apportée par les tireurs

5.2 Fusil 50m

Calibre 5,6 mm (.22"lr), cartouches à percussion annulaire, longues. Seuls les projectiles en plomb ou fabriqués *avec des matériaux mous* semblables sont admis.

5.3 Pistolet 25m

- Pistolet standard: calibre 5,6 mm (.22"lr), cartouches à percussion annulaire, longues.
- Pistolet vitesse: calibre 5,6 mm (.22"), cartouches à percussion annulaire, longues. Poids minimal : 2,5 g = 39 grain. Vitesse minimale : 250m/sec.

Seuls les projectiles en plomb ou fabriqués avec des matériaux mous semblables sont admis. Les projectiles chemisés sont interdits.

5.4 Pistolet 50m

Calibre 5,6mm (.22"lr) Cartouches à percussion annulaire, longues. Seuls les projectiles en plomb ou fabriqués avec des matériaux semblables sont admis.

6. Inscription

6.1 Inscription provisoire jusqu'au **31 mars** au moyen du formulaire d'inscription de l'ASM.

6.2 Inscription définitive (nom et **année de naissance obligatoire**) jusqu'au **15 juin** au moyen du formulaire d'inscription séparé.

7. Mutations

7.1 Les mutations sont possibles. Elles doivent être communiquées au chef des compétitions Peter Zbinden, Grienweg 4, 4222 Zwingen; natel 079 704 94 28 ou courriel: pzz@bluewin.ch jusqu'au **jeudi soir à 17h 00** au plus tard.

7.2 Le jour de la compétition, seules les mutations pour des raisons de forces majeures et déposées par écrit au bureau des compétitions une heure au plus tard avant le début de la compétition sont acceptées.

8. Horaire

Début des tirs: 7h 00 au plus tôt

Fin des tirs: 19h 00 au plus tard

Bureau des compétitions: ouvert dès 6h 00

L'horaire et l'attribution des cibles sont communiqués aux SF/SCT jusqu'au début juillet.

9. Contrôle des armes et de l'équipement / Jury de stand / Déroulement des compétitions

Les armes et l'équipement ne sont pas contrôlés.

Les "Range Officer" procéderont à des contrôles ponctuels pendant ou après la

compétition (par exemple contrôle du poids de la détente, etc.).

L'organisateur constitue un jury de stand ainsi qu'un jury d'appel conformément aux Règles de l'ISSF. Leurs noms sont affichés à l'entrée du stand.

Les compétitions sont exclusivement des concours par équipe. Aucun classement individuel n'est effectué.

10. Protêt / Recours

Tout protêt doit être déposé **immédiatement** à la direction du tir qui statue en première instance. Si l'intéressé conteste la décision, il peut faire recours auprès du jury du stand; s'il n'accepte pas sa décision, un nouveau recours peut être déposé auprès du jury d'appel qui statue définitivement.

11. Classement

Selon les Règles de l'ISSF.

12. Distinctions

Dans chaque discipline, tous les tireurs des trois premières équipes sont récompensés par une médaille d'or, d'argent ou de bronze avec ruban au moment de la proclamation des résultats. Des carte-couronnes d'une valeur de Fr. 20.-, Fr. 15.- et Fr. 10.- sont en outre remises pour les résultats individuels suivants:

Disciplines	Fr. 20.-	Fr. 15.-	Fr. 10.-
- Fusil 50m couché hommes 60 coups	590 Pt.	585 Pt.	580 Pt.
Femmes / Juniors / Vétérans de 60 ans	580 Pt.	575 Pt.	570 Pt.
- Fusil 50m femmes 3x20 coups Femmes /	570 Pt.	560 Pt.	550 Pt.
Juniors / femmes Vétérans de 60 ans	560 Pt.	550 Pt.	540 Pt.
- Fusil 50m hommes 3x40 coups	1135 Pt.	1120 Pt.	1105 Pt.
Femmes / Juniors / Vétérans de 60 ans	1120 Pt.	1105 Pt.	1090 Pt.
- Pistolet 50m hommes	538 Pt.	528 Pt.	513 Pt.
Femmes / Juniors / Vétérans de 60 ans	528 Pt.	518 Pt.	503 Pt.
- Pistolet 25m tir de vitesse hommes /	570 Pt.	560 Pt.	550 Pt.
Juniors / Vétérans de 60 ans	560 Pt.	550 Pt.	540 Pt.
- Pistolet standard 25m hommes /	560 Pt.	550 Pt.	530 Pt.
Juniors / Vétérans de 60 ans	550 Pt.	540 Pt.	530 Pt.
- Pistolet de sport 25m femmes	560 Pt.	550 Pt.	540 Pt.
Femmes Juniors / Femmes Vétérans de 60 ans	550 Pt.	540 Pt.	530 Pt.

13. Proclamation des résultats

La remise des prix a lieu selon l'horaire remis.

La participation à la remise des prix pour les médaillé(e)s est **obligatoire**. Les médailles **ne sont pas** délivrées en cas d'absence.

14. Programme / Compétition des disciplines olympiques ISSF et pistolet standard 25m

14.1 Fusil 50m hommes / femmes / juniors match couché

Armes:	Arme libre de 8 kg au maximum / fusils standards ou de sport de 6,5 kg au maximum (détente libre).
Cible:	Marquage électronique (SIUS SA 921/S101) A10 / affichage du dixième.
Coups d'essai:	Illimités, seulement avant le début de la compétition.
Programme:	60 coups.
Divers	Les 40 premiers coups des tireurs qui participent également au match à trois positions comptent aussi pour le match 3x40 coups.
Temps de tir:	75 minutes (coups d'essai compris).
Bases:	Règles ISSF.
Catégorie:	Concours par équipe (de trois tireurs).

14.2 Fusil 50m hommes (femme) / juniors - 3x40 coups

Armes:	Armes libres de 8 kg maximum / fusils de sport et standard de 6,5 kg au maximum (détente libre)
Cible:	Marquage électronique (SIUS SA921/S101), A10: affichage du dixième.
Coups d'essai:	Illimités, seulement avant le début de la compétition.
Programme:	40 coups couché en 45 minutes (coups d'essai y compris).
Temps de tir / position:	Les 40 premiers coups du match en position couchée comptent également pour le match à trois positions 3x40 coups. 40 coups debout en 75 minutes (coups d'essai compris). 40 coups à genoux en 60 minutes (coups d'essai compris). Cet ordre doit être respecté. Le temps d'adaptation de l'équipement entre chaque position est de 10 minutes.
Bases	Règles ISSF.
Catégorie	Concours par équipe (de trois tireurs). Règlement spécial selon l'art. 2.3

14.3 Fusil 50m femmes / femmes juniors

Armes:	Fusils de 6,5 kg au maximum / fusils standards (même poids que fusils de sport / détente libre).
Cible:	Comme 14.1
Coups d'essai:	Comme 14.1
Programme:	20 coups couché, 20 coups debout et 20 coups à genoux. Cet ordre doit être respecté.
Temps de tir:	135 minutes (2 h 15), coups d'essai compris.
Bases:	Règles ISSF.
Catégorie:	Concours par équipes (de trois tireurs).
Divers:	La règle spéciale stipulée à l'art. 2.3 entre en vigueur si moins de cinq (5) équipes participent à la compétition.

14.4 Pistolet 50m hommes / femmes / juniors

Armes:	Sont autorisés les pistolets/revolvers de calibre 5,6 mm lfb (.22" lr), percussion annulaire selon ISSF, poids/détente: illimités.
Cible:	Affichage électronique SIUS SA921/S101, A10 / affichage du dixième.
Coups d'essai:	Illimités, autorisés seulement avant le début de la compétition.
Programme:	60 coups; 6 <i>passes</i> de 10 coups chacune, coup par coup.
Temps de tir:	120 minutes (2h), y compris coups d'essai.
Bases:	Règles ISSF.
Catégorie:	Concours par équipe (de trois tireurs).

14.5 Pistolet 25m tir de vitesse hommes / juniors

Armes:	Pistolets percussion annulaire
Long. du canon:	153mm
Ligne de mire:	220m
Poids:	Poids maximum de 1440g y.c. accessoires; Poids du canon et magasin non chargé.
Poids détente:	1000gr.
Poignée:	Idem pistolet à air comprimé/standard/percussion centrale
Messbox (mm):	300x150x50mm, tolérance +1,0mm/-0mm
Cible:	Cible pistolet vitesse ISSF, avec évaluation de 5 à 10 points.
Coups d'essai:	1 série de 5 coups avant chaque passe.
Programme:	60 coups: 2 passes de 30 coups en 2 séries de cinq coups en 8, 6, 4 secondes chacune.
Temps de tir:	3 minutes de préparation, 45 minutes par partie.
Bases:	Règles ISSF dès le 1.1.2005, disfonctionnement de l'arme compris.
Catégorie:	Concours par équipe (de 3 tireurs)
Divers:	Observation au télescope autorisée.

14.6 Pistolet standard 25m – hommes / juniors

Armes:	Pistolets / revolvers de calibre 5,6 mm lfb (.22"lr), percussion annulaire avec un magasin de 5 coups au minimum, conformément à l'ISSF.
Poids détente:	Poids maximum de 1400 g / détente de 1'000 g au minimum.
Cible:	Cible pistolet vitesse ISSF, avec évaluation de 5 à 10 points.
Coups d'essai:	1 série de 5 coups en 150 secondes.
Programme:	60 coups: à chaque fois 4 séries de 150 secondes, 20 secondes et 10 secondes.
Temps de tir:	5 minutes de préparation; 60 secondes par relève.
Bases:	Règles ISSF, disfonctionnement de l'arme compris.
Catégorie:	Concours par équipe (de 3 tireurs)
Divers:	Observation au télescope autorisée.

14.7 Pistolet 25m Femmes/ Femmes Juniors

Pistolets:	Pistolets à percussion annulaire (RF, cal..22"lr)
Poids détente:	1000g
Cible:	1è partie: Cible précision pistolet PP-10, 50cm 2è partie: Cible pistolet feu de vitesse ISSF avec évaluation 5-10
Coups d'essai:	1è partie: 1 série à 5 coups (en 5min) 2è partie; 1 série à 5 coups (en 5min)
Programme:	1è partie: 6 séries à 5 coups, chaque série en 5 min dès le commandement 2è partie; 6 séries à 5 coups; Commandement: "Chargez" 1 min jusqu'au commandement "Start" Ensuite les cibles seront tournées après 7 secondes 5 fois pour 3 secondes à intervalles de 7 secondes.
Temps de tir:	Précision: 75 minutes par passe Feu de vitesse; 45 minutes par passe
Bases:	Règles ISSF y compris les dérangements
Catégorie:	Concours par équipe (de 3 tireurs)
Divers:	Observation au télescope autorisée.

15. Approbation

Le présent Règlement des Championnats suisses de match par équipe CSME des disciplines olympiques et de la discipline ISSF des pistolets standards 25m a été approuvé par le comité ASM au cours de sa séance du 27 octobre 2003. Il remplace le Règlement CSME du 9 avril 2002.

Approuvé par:

La Fédération sportive suisse de tir FST

Lucerne, en janvier 2008

La présidente FST

Rita Fuhrer

Le directeur FST

Urs Weibel

L'Association suisse de match ASM

Révisé le 17 décembre 2007

Le président ASM

Heinz Bolliger

Le chef des compétitions ASM

Peter Zbinden

Note de la rédaction:

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine a été utilisée. Les prescriptions sont bien entendu aussi valables pour les tireuses.